



Mesure élargie de la mortalité

Rente plus élevée = vie plus longue?

Une nouvelle analyse montre qu'il existe une corrélation positive entre le montant de la rente et l'espérance de vie des retraités dans les institutions de prévoyance (IP), en particulier chez les hommes.

Auteurs: **Michael Melles et Michael Wieser**

La mortalité joue un rôle central dans le calcul des capitaux de prévoyance (CP) des retraités. Les experts en prévoyance professionnelle s'appuient généralement sur les tables de mortalité reconnues LPP ou VZ. Jusqu'à présent, ces tables de mortalité établissaient une distinction selon l'âge et le sexe. Une nouvelle analyse complète désormais cette approche par un facteur supplémentaire: le montant de la rente versée.

Regard vers l'Allemagne

En Allemagne, les tables de référence Heubeck sont utilisées pour le calcul des provisions de retraite. Les taux de mortalité qu'elles contiennent opèrent également une distinction selon l'âge et le sexe. Il y a déjà quelques années, un lien entre le montant de la rente légale et l'espérance de vie a été démontré en Allemagne: les personnes percevant une rente plus faible ont en moyenne une espérance de vie plus courte que celles avec une rente plus élevée.

Cette constatation a une incidence directe sur l'évaluation des provisions pour les rentes. Les provisions pour les retraités touchant une faible rente s'avèrent trop élevées, car leur espérance de vie est inférieure à la moyenne. À l'inverse, les provisions pour les rentes élevées sont sous-estimées, car ces personnes vivent plus longtemps. Étant donné que le montant de la rente influence également le montant de la provision, ces effets ne s'équilibrent pas. Il en résulte globalement

une provision trop faible. Pour tenir compte de cela, les éditeurs des tables de mortalité Heubeck ont appliqué une réduction forfaitaire de 5% à partir de 60 ans sur la mortalité observée.

L'Allemagne n'est pas un cas particulier avec cet ajustement. De nombreux autres pays ont déjà identifié cette sous-évaluation systématique et y ont réagi. L'Allemagne a été choisie comme pays de référence car la structure démographique y est similaire.

Analyse pour la Suisse

Une nouvelle étude a été menée afin de vérifier si un effet comparable existe également chez les institutions de prévoyance suisses. Elle s'est appuyée sur les données de plusieurs grandes institutions de prévoyance. Elle a porté sur un effectif de près de 600 000 bénéficiaires de rentes de vieillesse sur plusieurs années – un échantillon presque aussi vaste que les bases LPP. La mortalité a d'abord été calculée selon la méthode courante, qui tient compte de l'âge et du sexe. Cette mortalité dérivée est désignée ci-après par «mortalité des personnes»,¹ car chaque personne est pondérée de manière égale.

Parallèlement, un calcul alternatif a été effectué, dans lequel la mortalité est également déterminée en fonction de l'âge et

du sexe, mais pondérée par le montant de la rente correspondante. Cette variante est désignée sous le nom de «mortalité des rentes».²

Un exemple simplifié illustre la différence: si, au début d'une année, 100 personnes d'un certain âge sont en vie et que 10 d'entre elles décèdent au cours de cette année, la mortalité des personnes est de 10%. Si le montant total des rentes de ces 100 personnes s'élève à un million de francs et que 80 000 francs reviennent aux personnes décédées, la mortalité des rentes est de 8%.

Théoriquement, on peut s'attendre à ce que la mortalité des rentes soit inférieure à la mortalité des personnes, puisque les bénéficiaires de rentes plus élevées vivent en moyenne plus longtemps, comme cela a été démontré en Allemagne. Le premier graphique (page 45) confirme cette hypothèse.

Différences entre les sexes

Cet effet est particulièrement marqué chez les hommes: la mortalité des rentes y est nettement inférieure à la mortalité de la population, ce qui est confirmé de manière significative par divers tests statistiques. Chez les femmes, en revanche, les différences sont faibles et il est difficile de mettre en évidence un effet clair dans l'ensemble de données examiné.

¹ Également appelée statistique par personnes.

² Également appelée statistique par sommes.

Les causes exactes de ces différences entre les sexes ne peuvent être expliquées de manière définitive. Des études internationales montrent également que les différences de mortalité liées au revenu sont plus marquées chez les hommes que chez les femmes.³ Une explication possible réside dans les comportements en matière de santé: les femmes ont plus souvent recours aux prestations médicales et ont tendance à adopter un mode de vie plus sain. Cela est également corroboré par le rapport 2019 de l'OMS.⁴ Chez les hommes, ce n'est qu'à partir d'un revenu plus élevé qu'un comportement plus soucieux de la santé semble s'installer.

Si l'on répartit l'échantillon étudié de retraités masculins en trois groupes (rentes faibles, moyennes et élevées), des écarts significatifs apparaissent: un homme de 65 ans appartenant au groupe des rentes les plus élevées vit en moyenne plus de trois ans de plus qu'un retraité du même âge appartenant au groupe des rentes les plus faibles. En d'autres termes, une différence de rente d'environ 18 000 francs par an correspond à une espérance de vie supérieure d'environ un an.

On peut retenir que, si le montant de la rente exerce une influence significative sur la mortalité chez les hommes, il ne joue statistiquement aucun rôle pertinent chez les femmes. Il en découle une question centrale: laquelle des deux tables de mortalité – celle des personnes ou celle des rentes – est la plus appropriée pour évaluer les engagements des institutions de prévoyance?

Précision des capitaux de prévoyance

La réponse est fournie par une analyse des gains et des pertes réalisée pour le portefeuille étudié sur une période de sept ans. Cette analyse a permis de déterminer quelles hypothèses de mortalité conduisent à des prévisions plus précises du capital de prévoyance.

Le deuxième graphique (page 47) le montre clairement: en cas d'utilisation de la mortalité des rentes, les écarts entre les résultats prévisionnels et les résultats effectifs sont nettement moins importants qu'en cas d'utilisation de la mortalité des personnes.

Les écarts systématiques observés avec la mortalité des personnes confirment l'effet constaté en Allemagne également pour la Suisse, du moins chez les hommes. Les capitaux de prévoyance basés sur des tables de mortalité pondérées par personne sont en moyenne sous-estimés. Il en résulte en moyenne une perte annuelle d'environ 0.25 %. Cela conduit, en cumul sur les années à venir, à des capitaux de prévoyance inférieurs d'environ 2.5 %. La mortalité pondérée par les rentes conduit en revanche à des évaluations très précises.

Pour une institution de prévoyance moyenne, cela signifie que le degré de couverture déclaré est surévalué d'environ un point de pourcentage, à moins qu'il n'existe des provisions techniques supplémentaires.

Comme l'analyse inclut également les années marquées par la pandémie de Covid-19 et remet ainsi en question les effets observés, une évaluation identique a été réalisée sans tenir compte de cette période. Les effets décrits dans cet article sont toutefois restés inchangés, ce qui a permis de valider la plausibilité des résultats.⁵

Options d'action

Les nouvelles bases LPP 2025 ont été publiées à la fin de l'année dernière.⁶ De nombreuses institutions de prévoyance passeront à ces nouveaux barèmes pendant l'année en cours. Cette transition offre à ces institutions l'occasion de vérifier si une correction supplémentaire est nécessaire pour contrer une éventuelle sous-évaluation des capitaux de prévoyance.

Cela nécessite une analyse de l'effectif des retraités, qui examine les gains ou pertes réalisés. Si des pertes systéma-

TAKE AWAYS

- Alors que des rentes plus élevées sont associées à une espérance de vie plus longue chez les hommes, cet effet est à peine perceptible chez les femmes.
- Les tables de mortalité pondérées par personne couramment utilisées conduisent ainsi à une sous-évaluation systématique des capitaux de prévoyance, tandis que les tables de mortalité pondérées par les rentes fournissent des résultats nettement plus précis.
- Une analyse de la population des retraités apporte des éclaircissements et améliore l'évaluation de la situation financière.

tiques apparaissent, il est recommandé d'ajuster les bases à l'aide d'un facteur de correction. De plus, les tables par génération peuvent être combinées avec les bases ajustées. Les nouvelles bases LPP 2025 permettent d'effectuer cet ajustement de manière simple. La situation financière de l'institution de prévoyance peut ainsi être représentée de manière plus réaliste.

Dans le cas des petites institutions de prévoyance, le nombre limité de décès ne suffit pas pour tirer des conclusions fiables. Toutefois, à l'aide de l'effectif actuel et de la répartition des rentes, la mortalité peut également être ajustée à l'aide d'un facteur forfaitaire afin de compenser la sous-évaluation.⁷

À long terme, il serait judicieux que les futures tables de mortalité tiennent compte du montant des rentes. Les institutions de prévoyance pourraient alors s'appuyer, sans analyses supplémentaires, sur des bases permettant un calcul particulièrement précis de la valeur de rachat. Cette approche est déjà devenue la norme chez les assureurs-vie suisses. ■

³ Par exemple: Chetty, R., Stepner, M., Abraham, S., Lin, S., Scuderi, B., Turner, N., Bergeron, A. & Cutler, D. 2016. The Association Between Income and Life Expectancy in the United States, 2001–2014. Consulté le 13 janvier 2026. Disponible à l'adresse: bit.ly/3ZMV99D

⁴ Organisation mondiale de la santé: Statistiques sanitaires mondiales 2019. Consulté le 13 janvier 2026. Disponible à l'adresse: bit.ly/46*6zHa

⁵ Sans les années marquées par la pandémie de Covid-19, la mortalité serait inférieure d'environ 1.5 %.

⁶ Voir l'article de Jean Netzer et Jacopo Mandozzi, page 34.

⁷ Une provision technique pour les petits effectifs de retraités a pour but d'amortir les écarts statistiques entre l'effectif réel et la valeur attendue, tandis que la mesure proposée ici corrige la moyenne. Par conséquent, les provisions techniques devraient être maintenues.